

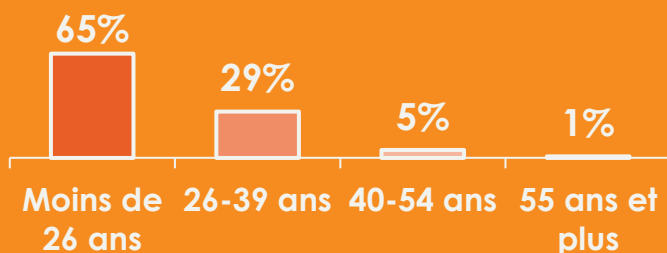


LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

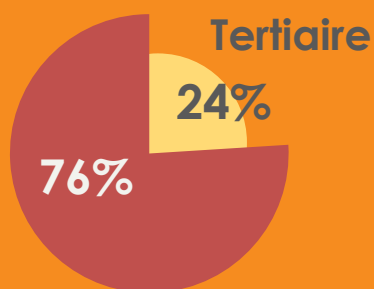
10 249



alternants sont sortis de contrat de professionnalisation entre juillet 2019 et juin 2020



Technique



Des formations d'une durée de moins d'1 an pour 42% et 1 à 2 ans pour 58%

Travaux Publics

27%



Négoce des Matériaux de Construction
1%



Bâtiment



6 mois après la sortie de formation...

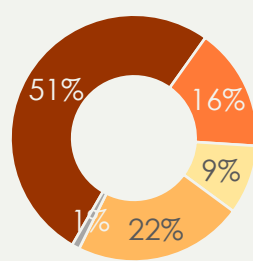
81%

des alternants ont accédé à un emploi et 5% sont en cours de formation



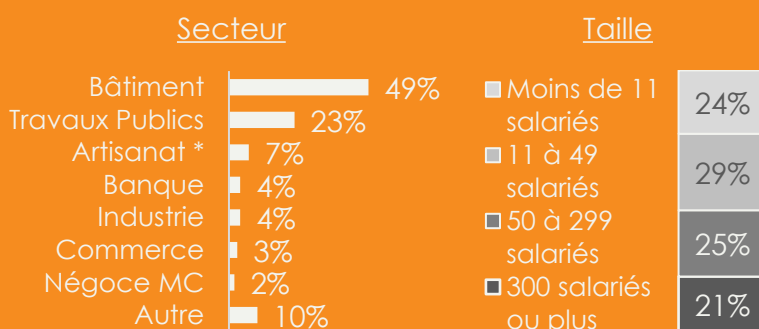
Dont la moitié, en **emploi stable (en CDI)** :

Type de contrat



- CDI
- CDD
- Contrat d'intérim
- Contrat en alternance
- Autre

Quelles entreprises ont recruté ?



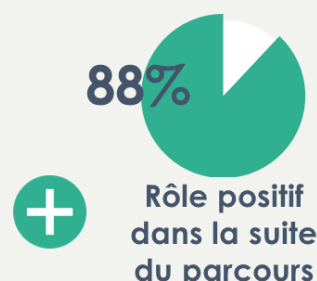
19% des alternants en contrat de professionnalisation sont considérés comme **public prioritaire** (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes sans diplôme, personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion).
Le taux d'emploi est de **69%** pour ce public.

81% considèrent que la formation **a été utile** pour trouver leur emploi

56% des personnes embauchées l'ont été par l'entreprise dans laquelle elles ont effectué leur contrat de professionnalisation

* hors Construction

Perception de la formation par les alternants



Méthodologie :

- Recueil mixte : en ligne + téléphone
- Période : 19 janvier au 19 février 2021
- Cible : Sortis de contrat de professionnalisation entre juillet 2019 et juin 2020
- Échantillon : 1 049 répondants sur les 10 249 alternants

